TEXTO 1

Les enfants d'ouvriers représentent 12% de l'ensemble des étudiants, selon les données 2019-2020 du ministère de l'Éducation nationale, alors que les ouvriers représentent 21% de la population active. À l'opposé, les enfants de cadres supérieurs représentent 34% des étudiants, alors que leurs parents forment seulement 18% des actifs. Les écarts sont encore plus grands dans certaines filières.

Pour comprendre l'écart de représentation entre milieux sociaux dans l'enseignement supérieur, nous avons calculé le rapport entre la part d'enfants de cadres supérieurs et celle d'enfants d'ouvriers selon le type d'études suivies. Au collège, on compte un peu moins d'enfants de cadres que d'ouvriers. Plus on s'élève dans les études supérieures, moins on compte de jeunes des milieux populaires, et le rapport finit même par s'inverser complètement. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles et dans les écoles d'ingénieurs, les enfants de cadres supérieurs sont respectivement sept et dix fois plus nombreux que ceux d'ouvriers. Dans les écoles de commerce, la part d'enfants de cadres supérieurs est même onze fois plus importante. À eux seuls, les enfants de cadres occupent plus de la moitié des places de ces filières sélectives. En revanche, dans les BTS, avec 0,7 enfant de cadres supérieurs pour un enfant d'ouvriers, la part de ces derniers (23%) est proche de celle que les ouvriers occupent dans la population totale. Ces filières constituent bien une voie de promotion sociale pour une partie des enfants de milieux populaires.

Socialement parlant, l'entrée à l'université est moins sélective que dans les grandes écoles, mais le tri s'effectue un peu plus tard dans le cursus. 20% des étudiants de licence sont enfants d'employés, 12% enfants d'ouvriers – ce qui est déjà moitié moins que la part d'ouvriers dans la population totale. En master, ces données tombent respectivement à 13% et 9% et, en doctorat, à 9% et 6%. Ces niveaux sont proches de leur représentation dans les écoles d'ingénieurs, c'est-à-dire très faibles. À l'inverse, la proportion de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs, déjà la plus élevée en licence (29%), augmente tout au long du cursus pour se situer à 40% en master et en doctorat.

En somme, l'enseignement supérieur français présente trois visages. Un enseignement court, technique et doté de moyens (les BTS et les IUT), pour partie accessible aux milieux populaires et qui constitue une voie de promotion sociale. Ensuite, un enseignement universitaire généraliste, faiblement doté, où les enfants de milieux modestes sont présents, mais au premier cycle principalement et dans certaines filières souvent dévalorisées. Les enfants d'ouvriers et d'employés sont beaucoup moins représentés dans les filières sélectives, comme la médecine, ou aux niveaux supérieurs, en master et en doctorat. Enfin, des classes préparatoires et des grandes écoles hyper sélectives, très richement dotées mais qui n'intègrent les jeunes de milieux modestes qu'au compte-gouttes.

Fonte: OBSERVATOIRE des inégalités. Les milieux populaires largement sous-représentés dans l'enseignement supérieur, 24 sept. 2021. [adaptado]. Disponível em: https://www.inegalites.fr/Les-milieux-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur >. Acesso em: 20 jul. 2023.

TEXTO 2

La France est confrontée à une forte progression de sa population étudiante. Entre 2010 et 2020, les effectifs de l'enseignement supérieur ont progressé de près de 500 000, une hausse supérieure à 20%, selon le ministère de l'Éducation nationale. La rentrée 2021 devrait prolonger ce phénomène avec 34 000 étudiants de plus, l'équivalent d'une université de bonne taille. Cette vague est d'une ampleur similaire – en nombre – à ce qui s'était produit dans les années 1980 et 1990. Au total, entre 1960 et 2020, la population étudiante a été multipliée par sept, de 300 000 à 2,8 millions.

Cette vague dans l'enseignement supérieur est ancienne. Elle est en partie l'effet du développement de formations hors université, comme les écoles de commerce, les formations du secteur sanitaire et social ou les instituts d'études politiques. Une part de ces jeunes étudie dans le secteur privé à des tarifs très élevés, notamment en école de commerce. La progression touche aussi l'université **qui** a dû accueillir plus de 200 000 étudiants supplémentaires au cours de ces dix dernières années. Un changement de taille : ses effectifs stagnaient depuis le milieu des années 1990 autour de 1,4 million, contrastant avec l'expansion massive de la période 1984-1994 (+ 500 000 étudiants).

La croissance du nombre d'étudiants est le résultat d'un triple mécanisme. Les générations nées à la fin des années 1990 et jusqu'en 2000 sont un peu plus nombreuses. Surtout, une part croissante de **celles-ci** atteint le niveau du bac et poursuit alors ses études. Entre 2010 et 2020, la part de bacheliers dans une génération est passée de 65% à 87%. Quand ils entrent dans l'enseignement supérieur, les étudiants **y** restent plus longtemps. La transformation des Diplômes universitaires de technologie en Bachelors universitaires de technologie, de deux années en trois années, est une bonne illustration de l'allongement des scolarités.

On mesure mal encore l'ampleur du phénomène en France. D'abord sur les conditions d'études. Non préparée et faiblement accompagnée par les pouvoirs publics, cette vague pèse sur l'encadrement des étudiants. À l'université, le ratio entre le nombre d'élèves par enseignant (titulaires et précaires compris) est remonté à 24 en 2020 alors qu'il avait diminué de 22 à 20 dans les années 2000. Ce ratio moyen, qui mélange des IUT, BTS, classes préparatoires et l'ensemble des filières universitaires ainsi que l'ensemble des établissements signifie que dans certaines disciplines et certaines universités la dégradation est bien plus grande. Ceci est d'autant plus étonnant que les nouveaux entrants, issus de milieux souvent moins favorisés, auraient besoin d'un encadrement renforcé.

Ensuite, la hausse du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur pose la question des débouchés. L'emploi qualifié progresse, mais est-ce suffisant pour accueillir tous les nouveaux diplômés? Le cursus universitaire et les formations correspondent-ils aux besoins en qualifications des emplois? Un embouteillage est prévisible au niveau des sorties en master. Déjà, de nombreux diplômés se retrouvent déclassés, avec des emplois qui ne correspondent pas à leurs aspirations. Cette question risque de

devenir encore plus vive demain. L'université, saturée, se trouve devant une alternative : faire évoluer encore ses formations avec des moyens nouveaux ou fermer le robinet à l'entrée en sélectionnant encore davantage. Ce qui poserait alors la question du sort de ceux qui en seront rejetés.

Cette évolution joue dans bien d'autres domaines. L'offre de logements spécifiquement destinés aux étudiants ne suivant pas, la demande de petites surfaces augmente dans le parc privé ainsi que les loyers. La poursuite d'études des enfants pèse sur le niveau de vie de familles modestes ou moyennes. Compte tenu notamment du faible niveau des bourses d'enseignement supérieur, une partie des étudiants doit mener des études en parallèle et travailler un grand nombre d'heures. Elle vit parfois dans des conditions – notamment de logement – incompatibles avec la poursuite d'études.

Fonte: CENTRE d'observation de la société. **Le nouveau boom de l'enseignement supérieur dégrade les conditions d'études**, 23 sept. 2021. [adaptado]. Disponível em: https://www.observationsociete.fr/ages/evol etudiant/ >. Acesso em: 21 de agosto de 2023.

TEXTO 3

La progression du nombre d'étudiants a-t-elle permis de démocratiser les études supérieures? Pas vraiment, car les enfants de milieux favorisés en ont davantage profité que les enfants de milieux défavorisés. Pour mesurer ce phénomène, on peut commencer par observer la part de ceux qui y ont accédé au fil des générations, en fonction du milieu social. Dans les générations nées à la fin des années 1960 (les quinquagénaires d'aujourd'hui), 37% ont continué leurs études après le bac. Pour celles nées au début des années 1990, le chiffre atteint 57%. Une progression impressionnante. Mais la hausse a été plus importante chez les enfants issus des familles les plus favorisées (cadres et professions intermédiaires) que chez ceux de milieux populaires (employés et ouvriers) : + 21 points contre + 17 points.

L'évolution est similaire pour les diplômes. Les études s'allongent, mais davantage en haut qu'en bas de la pyramide sociale. Parmi les 25-29 ans, la part d'enfants d'ouvriers et d'employés diplômés de l'université au moins au niveau master ou d'un diplôme de grande école a doublé, de 6 % à 13 %, entre 2008-2010 et 2018-2020. Mais celle des enfants de cadres et de professions intermédiaires aussi, de 22 % à 40 %. Dans un cas, la hausse représente + 7 points, dans l'autre + 18 points. Tous niveaux de diplômes confondus, la part de jeunes diplômés du supérieur a augmenté de 2,9 points dans les milieux populaires, mais de 7,7 points dans les milieux favorisés. Au cours de la dernière décennie, les enfants de milieux favorisés ont donc davantage profité de l'allongement des études que les autres.

Depuis les années 1980, l'enseignement supérieur s'est ouvert à des milieux sociaux qui ne fréquentaient pas l'université auparavant. Un tiers des jeunes de 25 à 29 ans de parents ouvriers ou employés sont diplômés du supérieur. Cette expansion a aussi profité aux milieux favorisés, ce qui fait que les écarts entre catégories sociales, au fond n'ont guère diminué. Surtout, elle a porté essentiellement sur les filières techniques et l'enseignement universitaire généraliste. Les filières les

plus sélectives (grandes écoles, écoles d'ingénieurs ou de commerce, médecine, etc.) restent fermées aux enfants d'ouvriers et d'employés. Les dispositifs « d'ouverture sociale » mis en place servent surtout à appuyer la communication des établissements élitistes.

On peut même se demander si on n'entre pas une nouvelle phase. Entre les générations nées au début des années 1980 et celle nées au début des années 1990, le taux d'accès à l'enseignement supérieur a quasiment stagné pour les catégories populaires (de 39,5 % à 41,1 %) alors qu'il a encore augmenté de sept points pour les classes favorisées (de 65,5 % à 72,6 %). Les écarts s'accroissent. Il est trop tôt pour conclure à une fermeture aux catégories populaires du supérieur, mais ces données ont de quoi interroger. Elles montrent pour le moins que la démocratisation n'est pas un phénomène linéaire.

Fonte: OBSERVATOIRE des inégalités. **L'enseignement supérieur se démocratise-t-il** ?, 08 juin 2023. [adaptado]. Disponível em: https://www.inegalites.fr/L-enseignement-superieur-se-democratise-t-il >. Acesso em: 21 de agosto de 2023.

As questões de 1 a 3 referem-se ao TEXTO 1:

1) No texto 1, afirma-se que, no Ensino Superior,

- (A) o Brevet de Technicien Supérieur (BTS) já não funciona mais como um meio de ascensão social para os filhos de operários, uma vez que a entrada na Universidade é cada vez menos seletiva.
- **(B)** os filhos de operários têm alcançado mais que metade das vagas nas formações em Engenharia e Comércio, diferentemente dos cursos de pós-graduação, onde o número é relativamente baixo.
- **(C)** a relação de filhos de operários e filhos de ocupantes de cargos superiores é igualitária, dadas as políticas públicas implementadas pelo Governo Francês nos últimos cinquenta anos.
- **(D)** a relação entre o número de estudantes filhos de operários e o número total de operários na população ativa é pequena se comparado aos números relativos aos estudantes filhos de trabalhadores que ocupam cargos de chefia.

2) No texto 1, NÃO se afirma que

- (A) o governo deve investir mais no Brevet de Technicien Supérieur (BTS) e nos Instituts Universitaires de Technologie (IUT), por se tratar de um ensino curto e técnico.
- **(B)** embora a entrada na Universidade seja menos seletiva, a triagem se efetua durante o percurso acadêmico.
- **(C)** no Doutorado, o percentual de estudantes filhos de empregados e operários é de 9% e 6%, respectivamente.
- **(D)** estudantes filhos de operários são muito menos representados nos cursos mais valorizados e também na pós-graduação.
- 3) Qual é a análise apresentada no texto 1 a respeito do quantitativo de filhos de operários no Colégio e no Ensino Superior?

As questões de 4 a 8 referem-se ao TEXTO 2:

- 4) Considere as seguintes assertivas:
 - I. A população estudantil aumentou na França.
 - II. Entre 2010 e 2020, o número de estudantes de Ensino Superior aumentou 20%, na França.
 - III. Nos anos de 1980 e 1990, houve decréscimo do número de estudantes de nível superior, na França.
 - IV. Entre 1960 e 2020, a população estudantil aumentou em sete vezes seu quantitativo.

De acordo com o texto 2, está CORRETO o que se afirma em

- (A) II e III, apenas
- (B) I e III, apenas.
- (C) I, II e IV, apenas.
- **(D)** I, II, III, IV.
- 5) Os pronomes "qui", "celles-ci" e "y", grafados em negrito no texto 2, substituem as palavras, respectivamente:
- (A) universidade; gerações nascidas entre o final dos anos 1990 e os anos 2000; ensino superior.
- (B) progressão; crescimento; estudantes.
- (C) Escola de Comércio; gerações nascidas entre o final dos anos 1990 e os anos 2000; só.
- (D) universidade; crescimento; não.
- 6) Com base no texto 2, é CORRETO o que se afirma em:
- **(A)** A oferta de moradias especificamente destinadas aos estudantes tem acompanhado o crescimento do número de matrículas no ensino superior.
- **(B)** A demanda por moradias de pequenas superfícies aumenta, assim como o preço dos aluguéis.
- **(C)** O fabuloso número de bolsas para o ensino superior permite que os estudantes dediquem um grande número de horas em seus estudos.
- (D) O prosseguimento dos estudos dos filhos não pesa sobre o nível de vida das famílias modestas.
- 7) Qual a relação estabelecida, no texto 2, entre o número de formados no ensino superior e o mercado de trabalho?
- 8) O que se afirma, no texto 2, sobre a relação professor-aluno no ensino superior francês?

As questões de 9 e 10 referem-se ao TEXTO 3:

- 9) Com base no texto 3, é INCORRETO o que se afirma em:
- **(A)** Desde os anos 1980, o ensino superior se abriu para os meios sociais que não frequentavam a universidade anteriormente.
- **(B)** Um terço dos jovens de 25 a 29 anos, filhos de pais operários ou empregados, possuem diploma de ensino superior.
- **(C)** Em termos de formação superior, as distâncias entre as classes sociais não diminuíram muito.
- **(D)** A distância entre as classes sociais diminuiu principalmente nas carreiras mais seletivas (grandes escolas, escolas de engenharia ou de comércio, medicina, etc.).
- 10) De acordo com o texto 3, a progressão do número de estudantes permitiu democratizar os estudos superiores na França? Justifique sua resposta.

RASCUNHO

CHAVE DE RESPOSTAS

QUESTÃO		
1	A B C	
2		
3	De acordo com o texto 1, no Colégio o número de filhos de operários é maior do que de filhos de pais com cargos mais altos. Enquanto no Ensino Superior, a proporção chega a se inverter, isto é, quanto mais se avança nos estudos, há menos representatividade de jovens provenientes dos meios populares.	
4 5 6	 A B	
7	De acordo com o texto 2, não é possível saber se o mercado de trabalho qualificado conseguirá dar conta do aumento do número de diplomados. Questiona-se se as formações em nível superior correspondem às necessidades do mercado. Atualmente, é grande o número de pessoas com diploma universitário em empregos que não correspondem às suas aspirações. Quadro que pode se agravar futuramente. Diante disso, a universidade pode se transformar ou restringir o ingresso.	
8	De acordo com o texto 02, a progressão do número de estudantes no ensino superior não veio acompanhada de políticas públicas à altura, o que recai sobre a relação professor-aluno, que vem aumentando nos últimos anos, chegando a 24 alunos por professor em 2020. Estando dado que muitos dos novos ingressantes vêm dos meios sociais menos favorecidos, haveria necessidade de uma proporção maior proporção professor-aluno.	
9	A B C	
10	Na verdade não, pois os filhos dos meios mais favorecidos têm se aproveitado mais dos estudos superiores que os filhos dos meios desfavorecidos. Os estudos apontam que houve progressão no acesso dos menos favorecidos ao ensino superior, mas, por outro lado, houve maior progressão no acesso dos filhos de famílias mais favorecidas.	